

Ile-Tudy

Enez-Tudi

www.ile-tudy.fr

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2018





Mot du Maire



Chers iliennes, cher iliens,

Durant cette année 2017 plusieurs projets ont vu leur concrétisation, notre commune vit et évolue.

Vous avez certainement emprunté la voie verte qui permet maintenant de cheminer en famille le long de la dune en sécurité et sans la dégrader. Quand on voit les familles qui s'y promènent avec des poussettes, les enfants qui font leurs premières armes à vélo, les personnes à mobilité réduite qui l'empruntent, on se dit que c'est un beau projet que nous menons grâce à vous.

Les premiers bâtiments du lotissement du Levant ont été érigés et ce quartier va rapidement prendre forme.

Culturellement, notre île est également bien présente : concerts de musique classique, rencontres avec les écrivains, expositions de peinture, festival...

Sportivement, on peut saluer le parcours épatant de nos équipes de tennis et se réjouir du retour de la galoche.

C'est l'occasion pour moi de remercier tous les bénévoles qui rendent possibles des évènements qui sans eux ne pourraient exister.

Cette année 2017 a vu nous quitter plusieurs personnes qui ont beaucoup compté dans la vie de notre commune. Elles seront toujours présentes dans le cœur des iliens et la mémoire de l'île.

Notre intercommunalité évolue elle aussi au rythme des transferts de compétences et des mutualisations de moyens avec les difficultés que cela engendre mais aussi les gains qui peuvent en résulter en faisant les choses intelligemment. Le projet de cinéma porté par les 2 communautés de communes du Pays Bigouden en est l'illustration.

Chers iliennes, cher iliens, sachez qu'en 2018, ce sera avec toujours autant de passion et de motivation que nous poursuivrons nos efforts dans l'intérêt général et toujours un objectif : le bien vivre ensemble.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2018.

Bien à vous,

Le maire
Eric JOUSSEAUME

Numéros utiles

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

02 98 56 42 57

mairie.iletudy@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mercredi et samedi : de 9h00 à 12h00

L'agence postale est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00.

CULTE

Presbytère 02 98 56 43 04

ENSEIGNEMENT

Ecole publique 02 98 56 43 56

MARINE

Ecole de voile 02 98 56 43 10

Affaires maritimes 02 98 87 41 79

Météorologie 02 98 87 63 00

SANTE

Hôpital de Pont-l'Abbé 02 98 82 40 40

MÉDECINS

Coadou Iseult/Chappey Sébastien

02 98 56 30 27

Chabin Thierry 02 98 56 46 01

INFIRMIÈRES

Salive Sophie et Le Comte Sophie

06 87 16 83 46

KINÉSITHÉRAPEUTE

Airaud Guy

06 30 51 86 80 – 02 98 52 34 82

PHARMACIE DE LA MARINE

02 98 56 34 20

PHARMACIE DE GARDE

3237

SECURITE

Gendarmerie 02 98 87 06 64

Police 17

SAMU 15

Pompiers 18

TOUTES URGENCES 112

(n° prioritaire, européen, fonctionne avec mobiles et fixes)

SMS ou FAX 114

(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)

CROSS ETEL 02 97 55 35 35

CROSS (téléphone mobile) 196

TOURISME

OFFICE DE TOURISME 02 98 98 47 12

AGENCE RICHARD 02 98 56 43 11

CAMPINGS

. Bois d'Amour 02 98 56 43 54

. Le Sillon 02 98 56 43 39

. GCU 02 98 51 30 79

HÔTEL MODERN 02 98 51 90 70

RESERVATION

TENNIS ET MINI-GOLF

juillet & août 02 98 56 30 14

hors saison 02 98 56 42 57

TRANSPORTS

Autocars 02 98 56 33 03

Aéroport Pluguffan 02 98 94 30 30

Taxi Huitric 02 98 56 34 67

DEFIBRILLATEURS

3 défibrillateurs :

1. Porte d'entrée de la mairie,
2. Terrain de football de Keringall (club house **OU** au poste de secours des maîtres-nageurs sur la plage en juillet et août)
3. Salle omnisport



EDITO P 2

- Mot du Maire
- Numéros utiles

TRAVAUX & URBANISME P 4-5-6

- Point sur les chantiers
- Voie verte
- Plan Local d'Urbanisme
- Un point sur le SIVOM

VIE SCOLAIRE P 7

- La rentrée scolaire
- Départ en 6ème

CULTURE P 7

- Bibliothèque municipale : bilan et projets
- Les expositions à la Maison de la Pointe : nouvelle formule

LES MOIS DERNIERS... P 8-9-10

- Commémoration de la Base d'hydravions
- Inauguration du lotissement du Levant
- Festival de musique
- Peindre à l'Ile-Tudy
- Départ à la retraite de José Le Bescond
- Zumba aquatique
- Repas des anciens
- Congrès des Maires 2017
- Téléthon 2017
- Les mois à venir...

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS P 11 12

- Le TCITC a le vent en poupe
- Un nouveau club de scrabble
- Un club de galoche
- Association Musical'île

AUTOUR DE LA MER P 12-13

- Retour sur le Plan POLMAR
- Association Ile Tudy Pêche Plaisance (ITPP)
- Création du Syndicat Mixte des Ports de Cornouaille

VIE MUNICIPALE P 14

- Un nouveau capitaine pour le « Tudy »
- Etat Civil de l'année
- PACS
- Suivre les informations communales en direct

AFFAIRES SOCIALES P 15-16

- Ti Liou
- Ados, à vos caméras !
- Le CLIC
- Accueil de jour
- Veiller sur ses parents
- Création d'une ressourcerie

INFOS P 16

- Les nouveaux commerces : Le Maracana et la crêperie de la Cale



Bulletin d'informations municipales de la
Mairie de l'Ile-Tudy

4 rue de la Mairie 29980 Ile-Tudy

Tél. : 02 98 56 42 57

Fax : 02 98 56 36 26

mairie.iletudy@wanadoo.fr

Janvier 2018

Directeur de la publication :

Eric Jousseume

Rédaction et photographies :

Mairie, Yves Ducret, Sylvie Bléas-l'Homme.

Impression :

Imprimerie du Commerce

Dépôt légal N° 84 du 4^{er} trimestre 2017



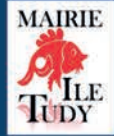


Point sur les chantiers de l'année

LOTISSEMENT DU LEVANT :	Lancement de la première étape du projet qui prévoit la construction d'un petit immeuble collectif de 12 appartements (dont 8 réservés aux « seniors »), de 4 logements PSLA et la vente de 7 lots libres. Les travaux de VRD ont été réalisés de janvier à mai 2017. Les 7 lots libres ont été attribués au dernier trimestre 2017. Les appartements du petit collectif et les PSLA pourraient être livrés fin 2018.
DIGUE DE KERMOR :	Le mauvais état de l'ouvrage de franchissement situé au nord a entraîné la fermeture de la digue au trafic routier depuis le 12/03/17.
COLUMBARIUM :	Deux modules de 6 cases ont été mis en place le long du mur Est du cimetière.
CAMPING :	Une barrière d'accès contrôlé a été mise en service à l'entrée du parking extérieur. La partie arrière du camping, située sur l'ancien terrain de foot, a été grillagée et équipée de points d'eau et de bornes de distribution d'électricité. Les bacs à linge ont été remplacés et équipés de robinets mitigeurs.
PLACE DE LA CALE :	Afin de limiter les débordements de terrasses, 2 barrières métalliques ont été implantées le long de la terrasse « chez Pierre ». 3 nouveaux racks à vélos sont mis à disposition (2 rue des Pêcheurs et 1 place de la Cale).
ECOLE :	Un ravalement complet a été réalisé pendant les vacances de printemps 2017.
ANNEXE CENTRE NAUTIQUE ET TOILETTES PUBLIQUES :	Mise en service et ouverture au public fin juin 2017.
BIBLIOTHÈQUE :	Les huisseries de la Bibliothèque Municipale ont été remplacées en mai 2017.
SALLE POLYVALENTE :	Réfection complète en juillet et août 2017. Cette remise à niveau a porté sur les huisseries extérieures, le revêtement des murs, le faux plafond, l'éclairage, le sol et le système de chauffage.
VOIE VERTE 1ÈRE TRANCHE :	Les travaux de réalisation de la première tranche du projet « Voie verte » ont été engagés en septembre 2017. Ces travaux concernent l'aménagement du parking de Pen An Truck, la liaison « piétons - vélos » rue des Goémoniers vers la place des Déportés et la construction, en crête de dune, d'une « voie verte » de la place du Teven au parking de Pen An Truck. Ces installations sont complétées par une liaison piétonne en platelage bois vers la rue des Rochers. La fin des travaux est prévue en février 2018.
ANCIENS WC PUBLICS SUR LA DUNE :	La démolition est intervenue en septembre 2017
TRAVAUX DE VOIRIE :	A la suite de l'enfouissement des réseaux, une réfection de la chaussée (bi-couche) et des bas-côtés a été réalisée rue des Cyprès et rue du Barados. Les bas-côtés drainants sont conservés pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales (novembre 2017).
ECLAIRAGE PUBLIC :	Les lampes à vapeur de mercure ont été remplacées par des lampes Led rues de Cornouailles, des Genêts, de Beg ar Fry, des Ajoncs et d'Armorique (octobre 2017).
PARC IMMOBILIER COMMUNAL :	Des travaux de peinture et de remise en état ont été réalisés dans les appartements situés rue des Ecoles (T3) et rue de la Poste (T4).
ECLAIRAGE DE NOËL :	Le matériel d'illumination déployé sur la commune a été en partie renouvelé. Il a été mis en place au rond-point d'entrée d'agglomération, place des Déportés, sur la façade de la bibliothèque et de la salle polyvalente, place des Rougets, rue du Port, place de la Cale, sur la façade de la Mairie et de l'Ecole.
TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ :	SALLE POLYVALENTE : Les travaux concernent la création de rampes aux accès et d'un cabinet d'aisance adapté aux PMR, ECOLE : Les travaux concernent les accès cour / salles de classes par rampe d'accès et l'aménagement des toilettes.

Voie verte

Travaux d'aménagement d'une voie verte et de réaménagement de l'aire de stationnement de Pen An Truck



- Créer une voie verte partagée en site propre, déconnectée de la route principale d'accès au centre bourg.
- Proposer un itinéraire accessible à tous (PMR), depuis le parking vers le centre bourg.
- Canaliser les déplacements en protégeant le reste de la dune (plantation de végétation dunaire, mise en place de zones de restauration de la flore...).
- Utilisation de matériaux naturels (sable lié à la chaux ou bois) et totalement réversibles



PROTECTION DE LA DUNE
MERCI DE NE PAS FRANCHIR
LA DUNE ET DE
RESTER SUR LES CHEMINS



- Réaménager l'aire de stationnement de Pen An Truck en proposant une lisibilité claire des emplacements (= supprimer le stationnement anarchique)
- Utilisation de matériaux naturels (sable lié à la chaux et bois)
- Intégration paysagère du site en apportant de nouvelles touches de plantations



Un double objectif de protection de l'espace dunaire et d'accès au public :

- La voie verte et ses accès à la plage délimitent et protègent l'espace dunaire
- L'aire de stationnement accueille les véhicules, les modes de déplacement doux (piétons, vélo...) sont privilégiés et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est assurée
- La restauration passive de la végétation permet la reconquête du milieu par de la végétation dunaire



Plan Local d'Urbanisme



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme arrive dans la dernière phase d'étude. Il s'agit la phase d'enquête publique.

Cette dernière est ouverte depuis le 18 décembre et se poursuivra encore jusqu'au 19 janvier.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) remplacera l'actuel Plan d'Occupation des Sols. C'est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune de l'ILE-TUDY, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles

générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Il est élaboré sur la base du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui fixe, dans le respect du développement durable, 5 axes visant à accueillir de nouveaux habitants en tenant compte de la faible capacité d'accueil de

la commune, à proposer une offre de logements destinée à assurer une plus grande mixité intergénérationnelle sur l'emprise du terrain de foot, à poursuivre un mode de développement préservant l'identité paysagère et architecturale du territoire, à permettre le réinvestissement urbain en tenant compte des risques de submersions marines, à conforter le tissu économique existant et renforcer le développement touristique, à maintenir les équipements existants et programmer de nouveaux aménagements, poursuivre la mise en place de voies partagées et favoriser l'accessibilité pour tous, assurer la protection des espaces naturels et préserver la biodiversité, gérer la ressource en eau et favoriser l'utilisation des énergies renouvelables

Toutes les personnes souhaitant prendre connaissance du dossier peuvent se présenter en mairie aux heures habituelles d'ouverture. Il reste deux permanences du commissaire enquêteur **le jeudi 11 janvier de 14h à 17h et le vendredi 19 janvier de 14h à 17h.**

Le public peut également adresser ses observations écrites à M. le commissaire enquêteur par courrier à l'adresse suivante : Mairie - 4 place de la Mairie - 29980 ILE-TUDY ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie.iletudy@wanadoo.fr

Après l'enquête publique, le PLU de la commune de l'ILE-TUDY, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, des avis qui ont été joints au dossier d'enquête et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Un point sur le SIVOM de Combril Ile-Tudy

Des changements sont intervenus au niveau du SIVOM de Combril Ile-Tudy. En effet, depuis le 1er janvier 2018, les compétences Assainissement et GEMAPI (Protection contre les inondations) ont été transférées à la CCPBS.

Le SIVOM conserve en gestion les biens de la maison de retraite de Kerborc'his et les postes de secours. Les locaux de Roscanvel ne sont plus utilisés par le SIVOM dont le siège a été transféré à la mairie de l'Ile-Tudy. Par convention, ce sont des agents de l'Ile-Tudy qui gèrent l'administratif.

Avant de transférer la compétence GEMAPI, les élus ont longuement travaillé sur le dossier de protection du Polder contre les inondations et ce dans le cadre du PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations).

Le PAPI Combril Ile Tudy a été labellisé en avril 2012 avec en proposition le renforcement du cordon dunaire existant et la création d'une digue retro littorale. Au fil des études, les estimations ont abouti au quasi doublement du budget général du PAPI. C'est la raison pour laquelle un nouveau dossier de labellisation devra être déposé pour réaliser les travaux de défense du polder. Aujourd'hui, seuls les travaux d'urgence du cordon dunaire ont été engagés sur les portions les plus sensibles du cordon dunaire.

Etant donné que chacune de ces solutions peut permettre la défense du polder, le SIVOM a de nouveau sollicité son cabinet d'études pour analyser ces deux variantes individuellement : le cordon dunaire unique et la digue arrière unique.

Des points restent encore à valider par les services compétents (Etat, Conservatoire du Littoral...). D'autres études ont également été demandées par le SIVOM afin de compléter ou de trouver d'autres solutions complémentaires qui puissent par exemple empêcher ou réduire la fuite de sable. Mais, la compétence étant transférée, c'est désormais la CCPBS qui a en charge ce lourd dossier. Elle bénéficie de l'appui technique de l'ingénieur du SIVOM en charge du dossier, Guillaume ESTEVA-KERMEL qui a également été transféré à la CCPBS.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier, du fait des transferts des compétences Assainissement et GEMAPI à la CCPBS, les activités du SIVOM sont désormais réduites. Il a en charge la gestion de ses biens et plus principalement la maison de retraite de Kerborc'his (le SIVOM étant propriétaire des bâtiments) et la gestion des postes de secours estivaux.

Le siège du SIVOM, initialement basé à la ferme de Roscanvel, a été transféré dans les locaux de la mairie de l'Ile-Tudy.





La rentrée scolaire



38 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école publique en septembre. Christine GILBERT, directrice et enseignante de la maternelle au CP accueille 19 enfants. Elle est assistée par Amandine MONFORT, Atsem. Anne TANNEAU, enseignante, elle, aux 19 enfants, du CE1 au CM1. Il n'y a pas cette année d'élèves en CM2.

De nombreux projets seront à l'honneur cette année (...).

Les enfants profiteront cette année encore des Temps d'activités périscolaires (TAP). Une décision collégiale entre parents, enseignants, personnels et mairie sera prise en début d'année sur le maintien ou non de la semaine de 4 jours et demi...

En attendant, les enfants ont eu l'immense joie de présenter à

leurs parents leurs productions au moment des vacances de la Toussaint. Créativité et imaginaire au programme !

Ils ont également mis tout leur talent à la réalisation de cartes de vœux pour le colis des anciens. Quelques cartes illustrent d'ailleurs la page de couverture de ce bulletin municipal. Bravo les enfants !

Départ en 6ème

Après 6 années passées à l'école primaire de l'Ile-Tudy, quatre élèves ont fait leur entrée en 6ème en septembre 2017.

Pour fêter comme il se doit le début de leur vie de collégiens, la municipalité a remis un cadeau symbolique à chaque élève et leur a souhaité, accompagné des enseignantes de l'école, bonne chance pour leurs études.



CULTURE

Une bibliothèque vivante !

Accolée à la salle polyvalente rénovée, la bibliothèque municipale a changé d'aspect ; les services de la mairie ont fait disparaître les barreaux et ses huisseries ont été remplacées ; ce qui la rend plus visible.

A ce jour, la bibliothèque municipale compte 176 lecteurs actifs, multipliant par 3 sa fréquentation depuis le début de l'actuelle mandature, et semble un lieu dont on pousse la porte avec plaisir.

Les raisons de ce succès sont diverses :

- un accès plus facile : 7 heures d'ouverture sur 4 jours (lundi et samedi de 10 heures à midi - mercredi de 14 à 16 heures de septembre à juin et de 10 heures à midi en juillet et août, et le jeudi de 18 à 19 heures),
- une équipe de 12 bénévoles motivés qui se mettent à la disposition des lecteurs, recueillent leurs suggestions et essaient de répondre à leurs attentes.

- un investissement plus important de la mairie pour l'achat d'ouvrages récents,
- l'informatisation mise en place en 2015, qui a facilité la gestion de la bibliothèque, internet qui a permis de développer l'accès aux services de la bibliothèque départementale : mise à disposition d'un prêt temporaire de 300 ouvrages, mise en place de la navette mensuelle qui permet de satisfaire des demandes ponctuelles, accès des lecteurs aux ressources numériques de la bibliothèque du Finistère.

Cette année encore, des bénévoles ont accueilli les enfants de l'école pour leur lire des contes de Noël et l'équipe de la bibliothèque réfléchit au renouvellement de ses animations pour l'été prochain (soirées contes, murder party, promenades lectures, rencontres, etc...) quelque peu freinées en 2017 par les travaux de rénovation de la salle polyvalente.

Bibliothèque municipale, rue principale
bibli.iletudy@orange.fr
Tel .02 98 60 50 59

Les expositions à la maison de la pointe



Du 8 juin au 27 septembre 2017, 25 peintres (en solo ou en duo) ont exposé leurs œuvres à la Maison de la Pointe. Rénovée il y a trois ans, cette maison est une véritable galerie dans un cadre enchanteur. Elle fait le bonheur des artistes et des visiteurs de plus en plus nombreux. La preuve : 2400 visiteurs la troisième semaine de juillet et 900 la deuxième semaine de septembre !

Pour exposer, il faut adresser une demande à la Mairie avant la fin du mois de décembre, accompagnée d'une reproduction-photo-papier de quelques œuvres significatives.

Le Jury se réunira le 15 janvier et informera aussitôt les candidats de sa décision et, en cas d'acceptation, de la date d'exposition.



La base d'hydravions de la cale américaine : commémoration et exposition



Le 4 juillet, jour de la fête nationale aux Etats-Unis d'Amérique, la municipalité a organisé une cérémonie commémorative de la base américaine d'hydravions installée en 1917 à l'Ile-Tudy.

La position géographique explique la création de cette base au début de la première guerre mondiale. Destinée à surveiller en particulier la pointe bretonne très exposée aux attaques des sous-marins allemands, cette base s'avèrera être l'une des plus importantes de l'aéronavale américaine.

En novembre 1918, le centre de l'Île-Tudy comptait 21 hydravions, 369 marins et 19 officiers. L'ancien « sleep-way » (rampe de lancement) – ou ce qu'il en reste – s'appelle aujourd'hui... la « Cale américaine ».

Cette commémoration a donné lieu également à une exposition de photos dans la salle du conseil municipal du 4 au 14 juillet. L'exposition, prêtée aimablement par l'office départemental des anciens combattants et victimes de guerre, a été l'occasion pour les très nombreux visiteurs d'accomplir une sorte de « devoir de mémoire »



Inauguration du lotissement du Levant

Les élus de l'Ile-Tudy, de l'OPAC de Quimper-Cornouaille ainsi que les différents partenaires de l'opération étaient réunis mercredi 5 juillet pour réceptionner la fin des travaux de viabilisation de la 1ère phase du nouveau lotissement du Levant.

Ce projet voit le jour sur l'une des dernières réserves foncières de la commune. La 1ère phase du projet comprend :

- 12 appartements collectifs destinés à la location dont 8 logements réservés aux « séniors » (démarrage du chantier en septembre 2017)
- 7 lots libres de constructeurs (tous vendus)
- 4 maisons en accession-sociale à la propriété (commercialisation en cours)

Cette opération répond au souhait de la municipalité de voir s'installer de jeunes ménages sur la commune. Pour les terrains et les maisons en location-accession, la priorité est donc donnée à des primo-accédants pour y établir leur résidence principale.

Le permis d'aménager a été obtenu en juillet 2016 et les travaux de viabilisation ont débuté en janvier 2017. Toutes les infrastructures



étant maintenant opérationnelles, les constructions vont pouvoir démarrer. Les 1ères livraisons sont attendues en fin d'année 2018.



Premier Festival de musique classique, les mélomanes en redemandent !



Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! Les deux concerts de musique classique des 27 et 28 juillet à l'église St Tudy ont enchanté chaque soir plus de 240 auditeurs !

Organisés par la municipalité, ces deux concerts exceptionnels de cuivre et de percussions étaient proposés par sept musiciens de talent, solistes de l'Opéra National de Paris, de l'Orchestre philharmonique de Radio France et de l'Orchestre de Chambre de Paris.

L'idée de ce festival est née d'une rencontre fortuite entre Éric Jousseau, maire de l'Ile-Tudy et George Christu, ancien régisseur de l'Opéra qui partage son temps entre Quimper et l'Ile-Tudy et dont la fille Ionela est percussionniste à l'Orchestre des Gardiens de la Paix de Paris.

« C'était une occasion inespérée de créer cet événement exceptionnel » précise le maire. « Pour notre commune, c'est un privilège et un honneur de recevoir des musiciens aussi talentueux ».

Pour pérenniser cet événement, la municipalité, via la commission « Culture », s'est employée à créer une association. Après deux réunions en mairie, réunissant à chaque fois une vingtaine de personnes, l'association Musical'Ile est née (Cf. article page 12)

Peindre à l'Ile-Tudy

Le dimanche 23 juillet a eu lieu la 4ème édition du concours « Peindre à l'Ile-Tudy » : ouvert à tous (enfants, jeunes, adultes et « confirmés »), le concours a, une fois encore, été contrarié par la pluie. Mais, une vingtaine d'artistes courageux a quand même participé à cette sympathique manifestation. Un grand merci aux commerçants qui ont offert des lots pour récompenser tous les participants.



Oh José si tu savais...



C'est avec beaucoup de rires, d'anecdotes et d'émotions que José Le Bescond a tourné la page de ses 41 années au service du secrétariat général de la commune.

Famille, élus, collègues et amis étaient venus nombreux pour l'accompagner vers sa nouvelle vie de retraité ! Lors de cette soirée, le maire a tenu à le remercier vivement. Il a salué ses grandes compétences professionnelles et sa grande disponibilité.

José a également fait un discours, un long discours, un très long discours... ponctué de ses meilleurs souvenirs et de ses plus belles rencontres. L'émotion a pris le pas dans ses dernières phrases... Pas facile de mettre un point de fin à sa carrière...

Il n'y a qu'un mot, José, pour te dire et te redire tout notre reconnaissance, c'est le mot MERCI ! Simplement MERCI...

On ne doute pas que ta nouvelle vie de retraité soit déjà très active...

Zumba aquatique

La zumba aquatique, organisée le 17 septembre pour le Téléthon, a réuni une centaine de personnes sur la plage du Maracana. Malgré un temps incertain, les sportifs (et en majorité des sportives d'ailleurs !) n'ont pas hésité à se jeter à l'eau... pour la bonne cause ! La manifestation était encadrée par la Centre de Formation de la SNSM.

Une nouvelle édition est prévue en semi nocturne lors de la semaine du sport au début du mois d'août 2018.





Repas des anciens

Le 11 novembre, le CCAS, fidèle à la coutume, avait convié les plus de 68 ans au traditionnel le repas annuel de fin d'année.

Cette année encore, un délicieux repas est venu enchanter les papilles des convives.

Mais plus que ce succulent repas, le plaisir d'être ensemble, le plaisir d'échanger. Autant de discussions qui s'entrechoquent et s'envolent dans un joyeux brouhaha. Une agréable ambiance faite de souvenirs communs ... Belle ambiance également cette année grâce à l'animation réalisée gracieusement par Ar Vaskodenn... Un grand merci à eux pour nos anciens...



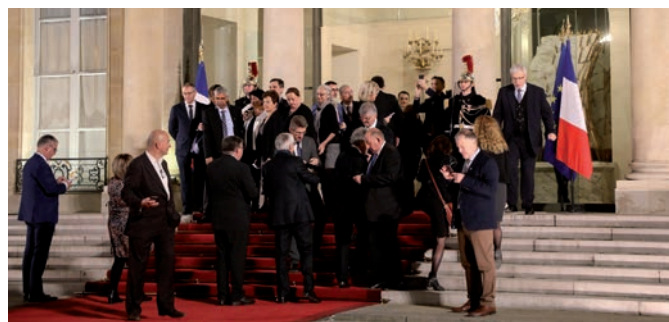
Congrès des Maires 2017

Le 100ème Congrès des Maires s'est déroulé du 21 au 23 novembre à Paris. Le maire et trois des adjoints se sont rendus à ce rendez-vous.

A cette occasion, le Président de la République a reçu au Palais de l'Élysée près de 1500 maires dont le maire de l'Ile-Tudy.

Emmanuel Macron avait fait ouvrir le rez-de-chaussée du palais de l'Élysée et autour des buffets de la salle des fêtes et des salons attenants, chacun était libre de se déplacer à sa guise. Une quinzaine de ministres et secrétaires d'État, et quelques personnalités politiques de premier plan, étaient également présents.

La baisse des dotations et surtout la fin attendue de la taxe d'habitation ont été au menu des discussions...



Téléthon 2017

L'édition 2017 est marquée par une diminution des dons, tout comme au plan national (1/3 en moins). En revanche, toutes les animations ont rencontré un franc succès, tant la vente des billets de tombola (3170 billets au total) que la marche, la pétanque, le scrabble et le repas animé. A la grande satisfaction des



organisateur, une recette totale de près de 8000 € a été réalisée. Un grand merci aux bénévoles et participants...

Les mois à venir...

14/02	Association des Parents d'élèves	Mardi Gras	
Février	Un Horizon d'Espoir	Soirée Rock	Salle polyvalente
22/04	Scrabble Ile-Tudy	Simultané mondial	Salle polyvalente
28/04	ITPP	Fumage des maquereaux	Maison de la Pointe
19 et 20/05	Effet Mer	Festival Si La Mer Monte	
02/06	ITPP	Puces de Mer	Maison de la Pointe
10/06	USIT	Trocs et Puces	Salle Omnisports
02/06	Association des Parents d'élèves	Soirée Cabaret	Salle polyvalente
30/06	Iles aux Idées	Concert	Eglise
30/06	Association des Parents d'élèves	Kermesse	

Sous réserves de modifications éventuelles des organisateurs.



Le TCITC a le vent en poupe

Pour la deuxième année consécutive, le Tennis Club Ile Tudy Combrit organisait son tournoi estival à l'Ile-Tudy, du 18/06/2017 au 02/07/2017 sur les magnifiques cours rénovés bleus rappelant pour les aficionados les célèbres cours de Flushing Meadows aux Etats-Unis. Une fois de plus, le tournoi s'est parfaitement déroulé dans un esprit festif et amical, avec la participation d'une centaine de tennismen et women venus des clubs voisins du sud Finistère, mais aussi de quelques compétiteurs en vacances dans le coin.

La victoire revient cette année en simple dames à Mme Colette ANDRIEU du TC Chatillon, classé 15/3, et en simple messieurs à M. Yann TANGUY, classé 3/6, du club de Pont-L'Abbé. Il convient de noter que cette année, le TCITC a eu l'honneur d'accueillir pour sa remise des prix, Mme la députée Liliane TANGUY, nouvellement élue, qui a remis la coupe du vainqueur à son fils.

Le TCITC, fort de ces deux éditions, compte bien poursuivre sa progression dans l'organisation de cet événement, mais aussi sportivement dans la continuité de l'accession à LA D2 par son équipe senior masculine, échelon départemental le plus élevé (grâce à l'investissement de sa coach Elodie LE BESCOND et de l'évolution constante de ses joueurs). Mention spécial à Pierre HUITRIC, qui cette année est promu au classement de 15 et vainqueur du relevé tournoi de Plomelin. Pour les amateurs, les matchs se déroulent à la salle Omnisport le dimanche, 1 rue des Roitelets à l'Ile-Tudy (entrée gratuite et café chaud).

L'association, ses membres et ses joueurs remercient grandement Marie Annick Durand pour ses 3 années de présidence, et par ailleurs la municipalité de l'Ile-Tudy pour les travaux engagés dans la réfection de la salle omnisport, et le futur aménagement d'un club house.

Pour rappel :

Réservations : Hors saison 02 98 56 42 57,
Juillet/Août 02 98 56 30 14.

3 courts de tennis, dont 1 couvert sont mis à votre disposition tout au long de l'année

Stages jeunes et cours individuels au Tennis Club. Inscription auprès d'Elodie LE BESCOND au 06 50 00 81 46.



Club de scrabble :



Forts du soutien de la Mairie et de l'Ile aux idées, les joueurs de Scrabble de l'Ile-Tudy ont créé cet été un club de Scrabble (Loi 1901) adhérant à la Fédération Française de Scrabble.

L'objectif de cette association est de:

- Promouvoir ce jeu en tant que loisir et sport de l'esprit en général
- Rapprocher débutants et initiés
- Promouvoir la langue française par le jeu
- Multiplier les contacts humains, sans distinction de profession ou de catégorie d'âge...
- Développer ainsi le Scrabble, auprès des établissements scolaires, en tant qu'activité pédagogique et ludique (Une responsable du comité de Bretagne étant consacrée à cette mission).

Le club « Scrabble Ile Tudy » est ouvert à tous les amateurs du Pays Bigouden, en particulier, et participe aux activités du Scrabble Francophone, de façon générale. Certains des licenciés sont engagés dans les phases qualificatives du Championnat de France, dont la finale se déroulera en mai, à Vichy.

Ensemble, et avec leurs petits moyens, aidés des clubs Finistériens, ils ont contribué aux animations du Téléthon, en organisant une partie jouée en simultanée à la Salle Polyvalente, lundi 4 décembre.

Ils vous invitent chaleureusement à leurs deux réunions hebdomadaires : le lundi à 14 heures et le mercredi à 20h30.

Vous pouvez y jouer pour vous distraire, vous cultiver ou faire de la compétition. Les membres du club se réjouissent de vous y aider.



Galoche



L'ITGC «Ile-Tudy Galoche Club» est un club sportif qui pratique la galoche bigoudène sur la commune de l'Ile-Tudy.

Créé cette année par Mickaël DESCHARD, cette jeune équipe a comme ambition de grimper les marches des divisions en affrontant les équipes du pays Bigouden dans différents championnats et challenges proposés par la fédération !

Ouverte à toutes et à tous, elle a pour but également de faire prospérer ce vieux sport !

Contact : 07 81 42 42 54



Association Musical'Ile



La municipalité a souhaité pérenniser l'animation constituée par deux concerts de musique classique de très bonne qualité, qui ont eu lieu en Juillet 2017, et faire en sorte que ce festival devienne un rendez-vous incontournable pour les mélomanes, et que soient organisées d'autres manifestations dans l'année.

Dans cette intention, elle a suscité la création d'une association qui puisse prendre le projet en charge.

Une assemblée constituée par des amateurs de musique a créé un Conseil d'Administration de 15 personnes qui, à son tour, a élu un bureau, ainsi constitué :

Présidente : Maryvonne Le Jeune

Vice-Présidente : Marie Suzanne Rouxel

Secrétaire : Anita Bersihand

Trésorier : Jacques Aubry

Trésorier adjoint : Dominique Duhayon

Un pré-projet a été établi, qui sera sans doute sujet à modification :

« Les contes d'Hoffman » et une œuvre de Camille Saint Saens. Cette animation pourrait avoir lieu à la fin du mois de Juillet 2018.

Contact :

Le Siège Social est au 27 ter Avenue de la Plage, à l'Ile Tudy.

Téléphone: 02 98 51 93 66 ou 06 23 03 96 28.

Adresse Mail : musicalile29@gmail.com

La cotisation pour l'adhésion est de 15 euros.



AUTOUR DE LA MER

Retour sur le plan POLMAR

L'exercice s'est déroulé comme prévu entre le lundi 16 et le jeudi 19 octobre et a finalement mobilisé une centaine de personnes entre les deux communes de Loctudy et de l'Ile Tudy.

Pilotée par l'Etat, via la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cette opération, riche de moyens humains et matériels, s'inscrit dans une logique de préparation à la lutte contre les pollutions maritimes.

Le souvenir de l'Erika reste malheureusement présent dans toutes les mémoires. Rien ne permet d'affirmer aujourd'hui qu'une telle catastrophe ne se reproduira pas.

C'est pourquoi tester le matériel, valider les protocoles de pose de barrages flottants, analyser les difficultés rencontrées étaient indispensables pour réagir efficacement face à une situation de crise potentielle.

Certes, il y a eu quelques légers dysfonctionnements, inévitables dans ce genre de processus, mais les enseignements tirés sont suffisamment riches pour qu'on les oublie rapidement.

Le plan d'eau a rapidement retrouvé sa sérénité habituelle, les bouées reprennent peu à peu leur place, même si ce travail a pris plus de temps que prévu.

Merci aux services de l'Etat et du Département, à la SNSM, aux

pompiers, aux experts Polmar, aux personnels de la sécurité civile, de la communauté de communes pour leur implication et leur professionnalisme dispensé pendant l'exercice.

Merci tout particulièrement aux personnels communaux de Loctudy et de l'Ile-Tudy, acteurs de proximité, pour leur efficacité.

Merci enfin aux plaisanciers pour leur solidarité dans la préparation de cet exercice.



Lien video : <https://youtu.be/BIYqKiXsLNk>



Association Ile Tudy Pêche Plaisance (ITPP)



Association Ile Tudy Pêche Plaisance (ITPP)

Dans le cadre du projet européen LIFE dont une partie est dédiée à la pêche à pied, la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers (FNPP) a la responsabilité de l'étude des gisements de palourdes exploités par les pêcheurs à pied.

Ce projet s'articule sur 6 sites situés le long des façades Atlantique et Manche française. L'ITPP sollicitée par la Fédération a répondu

favorablement pour réaliser cette étude sur le site de la rivière de Pont l'Abbé. Les pêcheurs à pied récréatifs sont nombreux à rechercher les palourdes sur ce gisement réputé. L'ensemble du site est classé Natura 2000 depuis 2005. Des interdictions de la pêche pour repos biologique concernant, de manière alternée, le secteur Nord (en été) et le secteur Sud (en hiver).

L'objectif principal de ce projet est de pérenniser l'action pêche à pied de loisir. Des actions de sensibilisation et de communication sont aussi menées pour en améliorer la pratique (guide des bonnes pratiques diffusé à 1 350 000 exemplaires, panneaux d'affichages, calibres pour les tailles, etc...). Ce projet est aussi l'occasion de compléter les connaissances sur la palourde, coquillage emblématique particulièrement convoité par les pêcheurs à pied sur l'ensemble des côtes françaises.

Chaque site est étudié à travers 2 zones de 0,5 ha, situées sur des gisements de palourdes connaissant des conditions environnementales proches mais soumis à une pression de pêche contrastée. Chaque zone est définie par 6 stations disposées tous les 50 m, dans lesquelles 3 quadras sont échantillonnés au hasard. Trois fois par an (fin de l'hiver, début et fin de l'été), les

palourdes y sont identifiées (européenne ou japonaise), mesurées (longueur, hauteur et épaisseur), puis replacées dans leur milieu. Vu le tamis utilisé, toutes les palourdes échantillonnées mesurent plus de 15 mm.

Au cours de ces trois années de suivi, 1864 palourdes ont été échantillonnées en prenant la totalité des deux zones (Pouldon au nord et Ile Tudy au sud). Les résultats obtenus montrent que la ressource reste constante malgré des variations entre les périodes de prélèvement. Les résultats sont disponibles auprès de l'association. Attention, les données recueillies ne peuvent être extrapolées à l'ensemble du gisement.

Pour poursuivre et rendre cette étude toujours plus efficace, défendre l'intérêt général des pêcheurs à pied, venez rejoindre les bénévoles de l'ITPP. Parler c'est bien, agir c'est mieux.

Contact : Jean Louis BAUDRY
Président ITPP
06.33.71.22.51



Le port de plaisance

C'est sa dernière année de fonctionnement sous sa forme actuelle. Les améliorations constatées au cours des précédentes saisons, dues essentiellement au rapprochement des services portuaires entre les communes de Loctudy et de l'Ile-Tudy, seront confirmées en 2018.

Le Syndicat Mixte des ports de Cornouaille a vu le jour au 1er janvier de cette année sous sa forme opérationnelle. Il regroupe déjà les ports de Douarnenez, Audierne, Saint Guénolé, Le Guilvinec et Lesconil.

La particularité de ce syndicat est d'opérer une gestion des ports à activité mixte pêche / plaisance, caractéristique de cette partie du littoral. La gestion de la pêche se fera au sein du syndicat sous la forme d'une délégation de service public accordée à la CCI, tandis que les ports de plaisance seront administrés en régie. Les ports de Concarneau, Loctudy et l'Ile-Tudy ne rejoindront normalement le syndicat qu'en janvier 2019.

Quelles conséquences pour le dragage, qui, depuis quelques temps, prend des allures de serpent de mer?

Tout le monde se souvient de l'arrêt brutal des opérations en avril 2017 pour des questions à la fois administratives et techniques relatives au dépôt des sédiments.

Ce sursis a eu pour conséquence de rendre caduques toutes les études préalablement menées, ce qui conduit à reprendre le dossier à son début.

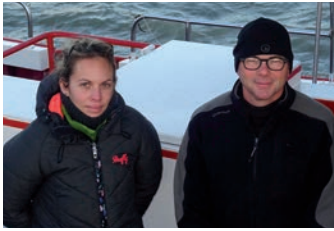
Pour éviter de réengager des frais sur le budget du port une année avant son transfert, la commune a signé un avenant au transfert de gestion en confiant au syndicat mixte, dès le 1er janvier 2018, la maîtrise de la nouvelle étude.

De ce fait, le calendrier de l'opération devrait être le suivant :

2018 : études sur la bathymétrie, les volumes et les analyses chimiques des sédiments.

2019 : remise des dossiers aux autorités compétentes, études d'impact et demande d'autorisations

2020 : début des travaux, extraction et stockage du sable



Un nouveau capitaine pour le « tudy »

Depuis le 1er janvier, un nouveau capitaine est à la barre du Tudy. Il s'agit d'Emilie Kuijlaars. Elle a pris ses fonctions le 20 décembre dernier. Après avoir passé quelques jours avec Grégory Drézen, elle a pris avec beaucoup d'enthousiasme et de professionnalisme son nouveau poste.

Bienvenue Emilie et bon vent à Grégory qui quitte le Tudy pour d'autres missions maritimes...

Etat-civil de l'année

BIENVENUE



Théo CARIOU le 4 février

Lucas LE MARREC le 19 septembre

Mila CORRE-DUBUISSON le 10 février

Léonie LE GUYADER le 1er octobre

Violette HUITRIC le 14 février

FELICITATIONS



Audrey SALAUN et Romain KERVAREC le 21 janvier

Flore POUQUET et Surya GOPALAN le 25 août

Mathilde ROLLAND et Grégoire POTAUX le 24 juin

Anne-Sophie DU CHALARD et François FORGERON le 2 septembre

Anne LE RHUN et Alain-Yves FAUCHEUX le 11 juillet

Caroline BENHAMOU et Clément PEREZ le 7 septembre

Frédérique JAOUEN et Matthew IRELAND le 28 juillet

Sophie BOULANGER et Pierre HUITRIC le 23 septembre

Agnès LABORDE et Patrick HUBERT le 5 août

DANS NOS MEMOIRES



Olivier PETIT le 30 janvier

Paule DIZET veuve MONTREUIL le 29 août

Suzanne RIOU veuve HUITRIC le 7 février

Jeannine BIGER veuve LE NOURS le 11 septembre

Yvonne LE GARS veuve GLIMOIS le 21 février

Suzanne CARPIER veuve RIOU le 14 septembre

René GOUZIEN le 10 mars

Armande LE BERRE veuve GLIMOIS le 19 septembre

Jacques RIOU le 2 mai

Marie Madeleine LOISELET veuve DELAPORTE le 25 octobre

Marcel GLOAGUEN le 9 juillet

Jean-Pierre BERTHAUT le 7 novembre

Yvonne GOUZIEN veuve TANGUY le 21 juillet

Marie COSQUER Veuve DENIC le 16 décembre

PACS

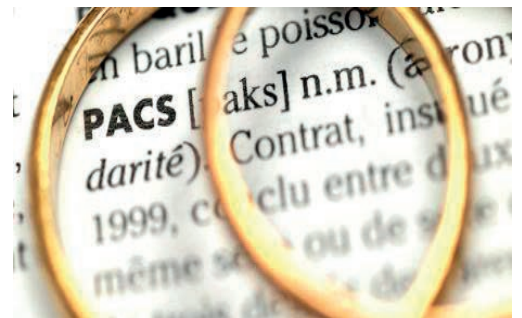
C'est nouveau : Depuis le 1^{er} novembre la démarche de Pacs se fait désormais en mairie et non plus au tribunal.

Votre PACS en mairie, c'est maintenant possible ! Objectif : simplifier vos démarches. Depuis sa création en 1999, le Pacte Civil de Solidarité – qui permet de contractualiser l'union de deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, s'engageant alors à une vie commune, une aide matérielle et une assistance réciproque – était signé dans les tribunaux.

Depuis le 1er novembre, l'enregistrement de ce contrat est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Il s'agit là d'une mesure de la Loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel le 19 novembre 2016 (article 48).

Concrètement la commune sera désormais compétente pour :

- Recevoir les déclarations de PACS pour les usagers domiciliés à l'Ile-Tudy ;
- Modifier les conventions de PACS enregistrées sur la commune ;
- Dissoudre les conventions de PACS enregistrées sur la commune



Suivre les informations communales en direct.

Inutile dorénavant de se rendre place des Déportés pour connaître les informations du panneau d'information municipal. Il suffit d'installer sur son Smartphone l'application gratuite

«Centolive». (Android ou Apple), puis de rechercher la commune qui vous intéresse : «Ile Tudy» et de la mettre en favoris. Le tour est joué....



Ti Liou et Silaje



La maison de l'enfance Ti-Liou de Pont-l'Abbé s'étoffe d'un nouveau service, le SILAJE (**S**ervice d'**I**nformation des **L**ieux d'**A**ccueil du **J**eune **E**nfant), dont la vocation est d'informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil de l'enfance existant

sur le territoire du Pays Bigouden Sud.

Cela couvre l'accueil collectif : la crèche, la micro-crèche et la halte-garderie, ainsi que l'accueil individuel : assistantes maternelles et garde à domicile.

Le SILAJE entend être un guichet unique, apte à renseigner les jeunes parents sur tout ce qui touche à la petite enfance. Sa mission principale est de mettre en relation parents et professionnels, tout en dispensant des informations pratiques, par exemple, sur le processus d'embauche du personnel, ou la rédaction du contrat de travail.



Contact : 02 98 82 49 70
silaje.tiliou@orange.fr

2A rue du Méjou - 29120 Pont-l'Abbé

Permanence téléphonique tous les jours de la semaine de 9 h à 17 h, le mardi jusqu'à 19 h

Ados, à vos caméras !

Cette année nous proposons à nos ados, à partir de 11 ans, de s'initier à l'écriture de scénario...

Lors d'un atelier animé par une professionnelle, les jeunes pourront découvrir ce qu'est l'écriture cinématographique via le visionnage d'extraits et la lecture de scénarii de films. Puis, lors d'un atelier d'écriture collaboratif, ils auront l'occasion de mettre leurs idées en commun, d'échanger, de partager, afin de créer un petit film. A l'issue du stage, un vrai scénario de court métrage aura émergé.

L'opération, totalement gratuite, pourra se dérouler pendant les vacances de février et se prolonger par une lecture du texte, par ses créateurs, devant le public Ilien.

Donc, avis à ceux qui se sentent une âme de Godard ou autre

Gallienne, venez-vous inscrire en mairie. Une réunion d'information sera organisée pour les amateurs, courant janvier.

Programme du stage :

Jour 1 : visionnage de films et lecture de scénario (2 h)

Jour 2 : le personnage, la base d'un film : comment le créer ? (2h)

Jour 3 : l'espace et le temps : plusieurs objets et lieux à choisir et débattre, en vue de la création du scénario (2 h)

Jour 4 : les dialogues : comment faire vivre les personnages ? (2h)

Jour 5 : finalisation et rédaction à plusieurs mains du scénario (2 h)

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)



Le CLIC est un guichet unique pour l'accueil et l'information à destination des personnes âgées et de leur famille. C'est un service public gratuit, il aide la personne âgée à établir un projet de vie et trouver les moyens d'y arriver : quelles aides, comment payer les aidants : directement en CESU ou bien à travers une association. C'est la personne aidée qui décide.

L'organisme propose plusieurs ateliers d'animation dont plusieurs ont été réalisés sur notre commune : Mémoire, Prévention des chutes, Nutrition. D'autres ateliers ou conférences pourraient nous intéresser, les animateurs du CLIC proposent de venir nous en parler lors d'une réunion qui déroulera le lundi 29 janvier prochain, à 14 h 30, salle polyvalente.

Contact – CLIC : 02 98 87 39 50



Assistance aux personnes âgées : L'accueil de jour

L'accueil de jour est un service développé par quelques maisons de retraite pour recevoir, à la journée, des personnes désorientées ou atteintes de la maladie d'Alzheimer.

L'objectif est d'accueillir la personne concernée, de la soutenir, elle et sa famille et l'accompagner, dans sa vie au quotidien, dans un lieu adapté à la maladie.

Cette forme d'accueil assure un moment de respiration pour le malade ainsi que pour les aidants qui l'entourent. Les tarifs sont à consulter auprès des maisons de retraite concernées.

Pour notre secteur :

- Résidence de Pen Allé à Loctudy : 02 8 87 92 10
- Résidence Pors-Moro à Pont-l'Abbé 02 98 66 19 63

Un service de la Poste : Veiller sur les Parents

La Poste développe un nouveau service d'assistance, en direction des personnes âgées.

Le principe est simple : sur demande du bénéficiaire, ou de sa famille, le facteur s'arrête au domicile, à un rythme et aux jours choisis. A l'issue de chaque visite, les proches sont informés, directement, du bon déroulement de l'entretien et des éventuels besoins exprimés par le bénéficiaire du service qui, pour un coût modique, permet d'éviter l'isolement des personnes âgées et de rassurer les proches d'un parent vieillissant.

Contact : bureaux et points Poste

Gestion écologique de la déchetterie : la « Ressourcerie »

A l'instar d'autres communautés et dans l'esprit d'instauration d'une économie durable, le service déchetterie de la Communauté de Communes du Pays Bigouden-Sud (CCPBS) envisage la création d'une ressourcerie. De quoi s'agit-il ?

C'est un lieu où sont collectés tous les objets et matériaux dont leurs propriétaires n'ont plus besoin, dans le but de leur donner une nouvelle vie. L'activité s'inscrit dans le schéma de gestion des déchets du territoire. Les objets collectés sont triés puis valorisés pour réemploi après nettoyage et réparation, par du personnel en insertion sociale. La ressourcerie est donc un acteur et un outil de l'écologie et de l'économie sociale et solidaire.

Dix établissements existent actuellement en Finistère dont le projet est d'une ressourcerie pour 40.000 habitants. Deux associations sont candidates à la mise en place et l'animation de notre futur établissement qui devrait s'ouvrir, dès le printemps prochain, à proximité de la déchetterie de Plobannalec.

L'exigence de la CCPBS est que l'ensemble du processus soit situé sur le territoire : collecte, création d'emplois, valorisation, vente.

Contact : CCPBS – 02 98 87 80 58



INFOS

De nouveaux propriétaires au Maracana



Après avoir tenu une boulangerie-sandwicherie à PLOUDANIEL, Isabelle et Stéphane GUILLOU viennent de s'installer au Maracana. Ce bar-brasserie-restaurant-pizzeria propose plusieurs formules pour le déjeuner.

« Nous accueillons aussi des groupes pour des repas de familles ou d'associations, mais sur réservation » explique Isabelle.

Contact : 02 98 52 33 37

Crêperie de la Cale



A la crêperie de la Cale, Richard LE COURRIC et Marie vous accueillent avec le sourire.

« La crêperie est ouverte tous les jours sauf en novembre et en janvier. Nous assurons un service de 12h à 21h » précise Richard.

Pendant l'été, aux crêpes traditionnelles viennent s'ajouter les incontournables moules frites